

exclusivement d'après le nombre des journées individuelles non travaillées, mais comme l'avaient déjà pointé Guy Groux et Jean-Marie Pernet dans leur ouvrage sur *La Grève* (Presses de Sciences Po, 2008), de nouvelles pratiques comme le refus d'heures supplémentaires ou la pétition signalent de nouveaux modes de conflictualité.

Après un passage en revue des modes de représentation du personnel qui, au vu des réformes en cours, perdra sans doute rapidement de son actualité, les deux dernières parties de l'ouvrage s'attachent à des questions économiques : l'organisation du travail tout d'abord, en pointant notamment les limites de la gestion

par les compétences et en montrant que dans les grands groupes mais aussi à l'échelle du bassin d'emploi la gestion de l'emploi est de plus en plus conçue dans un cadre qui dépasse les frontières de l'entreprise ; l'évolution des politiques de rémunération ensuite, en montrant la complexité des pratiques et l'impact somme toute limité du modèle de la rémunération « incitative ».

Au total, c'est un portrait assez nuancé qui ressort de ces 450 pages, suggérant en conclusion que le néo-taylorisme n'est pas mort et que l'évolution vers une économie de service ne remet pas en cause les fondamentaux des relations sociales.

François Fayol

Antoine Bevort et Annette Jobert

Sociologie du travail : les relations professionnelles

Armand Colin, 2008. 267 pages, 25 euros

L'heure est à la rénovation des relations sociales, dont cet ouvrage destiné à des étudiants offre un portrait juste et bien documenté, dont les syndicalistes pourront faire leur profit : une série d'encadrés rappellent les grands textes de loi qui organisent ce champ, d'autres font le portrait serré des différents acteurs qui l'animent. Sur un sujet que nous connaissons souvent très bien, mais trop de façon parcellaire et informelle, c'est l'occasion de faire le point. L'ouvrage s'apparente à cet égard à un précis.

Outre sa valeur documentaire, il permet de prendre un peu de champ sur la façon dont a été construit et dont fonctionne le système de rela-

tions sociales français. Partant d'une interrogation sur les difficultés propres à notre pays en matière de régulation du travail, Antoine Bevort et Annette Jobert ne se contentent pas de rappeler les bases historiques et juridiques de cette construction originale, ils abordent une dimension plus politologique, en travaillant notamment sur l'évolution des conflits et des négociations. C'est un champ en mouvement qu'ils nous présentent, s'efforçant d'en saisir les dynamiques plus que d'en immobiliser le portrait.

On retiendra notamment le constat très net d'un modèle « à bout de souffle », comme l'avait déjà pointé G. Adam au début des années 2000.

Le compromis global (entre individuel et collectif, capital et travail, contrat et loi) stabilisé en France à la Libération a vécu, de la même façon que les protections statutaires qui sécurisaient le rapport salarial sont remises en chantier dans tous les pays industrialisés. Les deux sociologues s'essayaient alors à décrypter les nouvelles formes de régulation, au niveau européen mais aussi territorial.

Répondant au constat de Thomas Philippon d'une « crise française du travail » (Cf. *Cadres CFDT* n°428, en mars 2008), ils identifient les points de tension et les pistes d'avenir qui permettraient, au-delà de telle ou telle loi, de refonder durablement le modèle de relations professionnelles et plus largement le compromis social français. Cela impose de partir des nouvelles formes d'emploi, mais aussi des mutations profondes qui ont affecté et continuent d'affecter les entreprises, avec en particulier les

logiques d'externalisation et de sous-traitance, mais aussi la financiarisation. La condition salariale, socle de l'ancien modèle de relations sociales, étant déstabilisée, les voies de la flexicurité appellent à redéfinir la notion de sécurité, tandis que parallèlement les modèles de négociation sont appelés à évoluer, à la fois pour fonder une nouvelle légitimité des acteurs, et avec elle une capacité d'engagement renouvelée, mais aussi pour amener ces les organisations syndicales à mieux prendre en compte les nouveaux publics. Enfin, une redéfinition moins patrimoniale de ce qu'est une entreprise pourrait permettre de faire naître cette promesse non tenue des lois Auroux de 1982, une « démocratie industrielle », qui permettrait de mettre en place de nouvelles règles de gouvernance. À l'heure où la crise financière rebat les cartes et où la refondation de la démocratie sociale est engagée, ce sont des idées qu'il faudra explorer.

François Fayol

Denis Clerc

La France des travailleurs pauvres

Grasset, coll. « Mondes vécus », 2008. 224 pages, 19,9 euros

« On a longtemps pensé que l'emploi était le remède à la pauvreté, explique Denis Clerc, mais ce n'est plus le cas ». La lente décrue du chômage laisse apparaître une résurgence de la question sociale, non plus sous la forme massive des bataillons de chômeurs formés il y a quelques décennies par la désindustrialisation, mais sous celle, plus insidieuse, de la précarité et du sous-emploi. Temps

partiel contraint dans la grande distribution ou les services en général, jobs temporaires entrecoupés de périodes de chômage dans l'industrie, les nouvelles formes d'emploi fait plonger dans la pauvreté nombre de travailleurs et de foyers. À qui la faute ? Tendances lourdes des économies modernes, cet effritement de la relation d'emploi ne saurait être mis au crédit du seul patronat, même si